

De plus, un fonds spécial de relance de \$180 millions fournira à la Société pour l'expansion des exportations des ressources supplémentaires afin d'aider les entreprises canadiennes à décrocher de gros contrats à l'étranger. Ces nouvelles ressources permettront à la Société de chercher des possibilités d'exportation avec plus de dynamisme que ne le lui permettent les contraintes existantes de financement.

Les coûts supplémentaires liés au Programme spécial de relance seront financés à terme par une taxe spéciale de relance — une hausse d'un point du taux de la taxe fédérale de vente. Pour ne pas freiner la reprise, cette taxe supplémentaire sera différée au 1<sup>er</sup> octobre 1984 et s'appliquera jusqu'au 31 décembre 1988.

#### Nouvelles mesures en faveur du logement

Deux changements importants sont apportés au Régime enregistré d'épargne-logement (REEL) afin de stimuler immédiatement les achats de maisons neuves et de mobilier. Cinq programmes existants en matière de logement seront prolongés ou renforcés.

Les particuliers admissibles à un REEL qui achèteront une maison nouvellement construite et des articles pour la meubler avant 1985 pourront déduire de leur revenu imposable, en une seule fois, le montant voulu pour porter au plafond de \$10 000 leurs contributions totales à un REEL.

Pour relancer l'économie, on permettra aux particuliers de retirer en franchise d'impôt la totalité ou une partie de l'épargne actuellement accumulée dans un REEL pour acheter de l'ameublement et des appareils électroménagers neufs entre le 19 avril et le 31 décembre 1983. Ces retraits ne les empêcheront pas de faire plus tard des versements déductibles d'impôt au REEL.

Autres programmes de logement annoncés par M. Lalonde dans son discours: — \$120 millions de plus iront prolonger le Programme canadien de rénovation des maisons jusqu'au 31 mars 1984. Ce programme offre des subventions allant jusqu'à \$3 000 aux familles à revenu faible ou moyen pour financer 30 p. cent des frais de rénovation.

— \$40 millions de plus, sur deux ans, sont affectés au Programme d'aide à la remise en état des logements, qui vise à améliorer les logements non conformes aux normes dans des zones urbaines et rurales désignées.

— 2 500 logements sociaux supplémentaires seront financés pour les ménages à



M. Marc Lalonde  
ministre des Finances

revenu modique en 1983-1984, portant ainsi l'affectation annuelle totale à 25 000 logements.

— \$40 millions de plus sont consacrés à la construction et aux rénovations résidentielles dans les réserves indiennes.

— \$30 millions de plus sont affectés au Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété, pour le prolonger jusque vers la fin mai. Le programme offre aux particuliers admissibles des subventions de \$3 000 pour l'achat d'une maison.

#### Aide à l'emploi

Le budget comprend un supplément de \$710 millions consacré sur deux ans à des programmes nouveaux ou élargis d'aide directe à l'emploi, dont \$280 millions seront affectés spécifiquement aux programmes pour les jeunes. Sur cette somme, \$440 millions seront dépensés en 1983-1984, portant ainsi les dépenses totales du gouvernement fédéral pour l'aide directe à l'emploi à \$1,484 milliard cette année.

Le Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS), amorcé en octobre dernier pour créer des emplois en faveur des personnes en chômage prolongé, sera accru de \$280 millions — dont \$180 millions de fonds nouveaux.

Une somme de \$150 millions de plus est consacrée au Programme des initiatives spéciales pour l'emploi afin d'accroître les dépenses des projets à forte proportion de main-d'œuvre, dans le cadre des programmes existants de construction.

Une hausse de \$100 millions est approuvée pour les projets créateurs d'em-

ploi de l'assurance-chômage, qui permettent aux chômeurs de continuer à recevoir des prestations tout en travaillant volontairement à des projets communautaires.

De plus, \$70 millions sont affectés au programme Été Canada, qui offre aux étudiants des emplois d'été axés sur la carrière dans des organismes à but non lucratif et dans les ministères fédéraux.

\$95 millions sont prévus pour un nouveau programme de stage pour les jeunes offrant des subventions salariales aux employeurs qui embauchent des jeunes, ainsi que pour développer la compagnie de travailleurs, qui assure une formation spéciale aux jeunes ayant des difficultés particulières à accéder au marché du travail.

Le ministère de la Défense nationale engagera quelque 5 000 jeunes pour leur donner pendant environ un an une instruction militaire et une formation technique, au coût de \$75 millions pour les deux prochains exercices.

Katimavik, un programme national de développement destiné aux jeunes et administré par une société privée à but non lucratif, recevra du fédéral \$40 millions de plus, ce qui permettra d'avoir 4 000 participants de plus sur deux ans.

#### Technologie, recherche et développement

En consultation avec les entreprises et les syndicats, le gouvernement propose d'établir un centre national pour l'accroissement de la productivité et de l'emploi.

Le financement accéléré que comportent les Projets spéciaux de relance comprendra \$290 millions pour des installations de recherche et de formation et \$180 millions pour des achats de haute technologie.

On prévoit \$100 millions sur deux ans pour financer des travaux prioritaires dans le domaine des technologies nouvelles cruciales pour la compétitivité et la productivité du Canada.

Le fédéral consacra \$155 millions de plus, les deux prochaines années, aux programmes de formation et de ressources humaines qui visent à doter le Canada des travailleurs qualifiés que requiert la croissance économique future.

Un document budgétaire, lancé pour la consultation, expose deux propositions qui rendraient les encouragements fiscaux à la recherche et au développement plus accessibles, plus efficaces et plus simples, tout en facilitant le financement des sociétés de recherche et de développement, en particulier des petites entreprises. Les

(suite à la page 8)